

FORMULAIRE D'INSCRIPTION¹ - JURY CENTRAL

**EXAMEN DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES
LES ACTIVITES DE LA FINITION (20207)**

Nom :

Prénom : Sexe : masculin féminin

Numéro de registre national² : _ _ _ _ _ - _ _ _ _ - _ _ _

Rue : Numéro:

Code postal : Localité :

Téléphone : Fax :

e-mail:

Votre inscription ne sera définitive qu'après avoir versé le droit d'inscription³ de 35,00 euros sur le compte numéro IBAN BE43 0912 1502 6801 (Code Bic : GKCC BE BB). N'oubliez pas de mentionner les données suivantes en communication: votre nom et prénom, accompagné du code en 5 chiffres (ex : 20090 pour les connaissances en gestion de base). Joignez une copie de la preuve de paiement à ce formulaire d'inscription, de même qu' une copie recto/verso de votre carte d'identité.

Sur le site www.wallonie.be, vous trouverez un syllabus concernant les connaissances administratives dans le secteur de la construction, qui est destiné à vous aider à préparer cette partie de l'examen.

Je ne passe que la partie connaissances administratives car j'ai déjà réussi la partie compétences professionnelles.

Je ne passe que la partie compétences professionnelles car j'ai déjà réussi la partie connaissances administratives.

Réinscription Oui Non

Vos questions et remarques :

Date : Signature :

¹ Envoyez ce formulaire par courrier au Service Public de Wallonie – Direction générale opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la recherche – Département du développement économique – Place de la Wallonie, 1 – Bât I – 5100 Jambes

² Le numéro de registre national est composé de 11 chiffres et se trouve à l'arrière de votre carte d'identité. Si vous n'avez pas de numéro de registre national, joignez une copie de votre passeport (recto verso).

³ Le droit d'inscription n'est en aucun cas remboursable (sauf en cas de force majeure, comme par exemple maladie avec certificat médical). Si vous ne pouvez pas participer à l'examen pour lequel vous êtes invités, il est possible de participer à une nouvelle session après réinscription et nouveau paiement du droit d'inscription.

LES CONNAISSANCES ADMINISTRATIVES :

- a) l'enregistrement et l'agr ation comme entrepreneur;
- b) les droits et obligations du sous-traitant;
- c) les principales r glementations en mati re d'attribution et d'ex cution des march s publics;
- d) la responsabilit  d cennale;
- e) les assurances n cessaires;
- f) le contrat d'entreprise ainsi que les droits et obligations de l'entrepreneur et du ma tre d'ouvrage;
- g) la mani re selon laquelle une demande de permis de b tir doit  tre introduite, la composition du dossier et les proc dures   suivre;
- h) les plans d'ex cution et cahiers de charges;
- i) la proc dure de suivi et de contr le des travaux, et leur r ception;
- j) les r glementations en mati re de s curit , y compris le R glement g n ral pour la Protection du Travail, le Code sur le Bien- tre au Travail, la coordination de la s curit  et les travaux en hauteur;
- k) les principes de politique de qualit  et de certification;
- l) la prise en compte des frais g n raux de la construction et du risque li  au chantier;
- m) le calcul de v rification;
- n) les techniques de planification;
- o) la th orie g n rale de lecture de plans;
- p) la r glementation environnementale relative au sol et aux d chets;
- q) les connaissances de base de la r glementation relative aux permis d'environnement;
- r) la d claration des travaux.

LES COMPETENCES SECTORIELLES:

1. connaissances des mat riaux :
 - a) mat riaux de finition : les peintures, les vernis, les transparents teint s, les produits transparents pour la protection du bois, les rev tements d coratifs, les papiers peints et rev tements divers, les rev tements de sol souples et les mat riaux de recouvrement et d'impr gnation;
 - b) produits auxiliaires y compris colle, produits d' galisation, enduits et produits de r paration, liquides et abrasifs;
2. connaissances techniques de base des sp cifications techniques (STS) pour les activit s de finition, du choix des mat riaux de finition et des produits auxiliaires;
3. connaissances des techniques suivantes : le nettoyage, la v rification, l'analyse et la pr paration des supports, l'enl vement des mat riaux de finition existants, y compris les connaissances relatives   l'enl vement de rev tements et de colles contenant de l'amiante;
4. connaissance g n rale des notes d'information technique du Centre Scientifique et Technique de la Construction et des standards de qualit  en rapport avec les activit s de la finition.